



**Vous avez  
un appel**

**FIERS DE NOS  
PARTENAIRES !**

**Dominique Angers**

PROFESSEUR DE NOUVEAU TESTAMENT  
ET D'HOMILÉTIQUE À LA FACULTÉ DE  
THÉOLOGIE ÉVANGÉLIQUE (UNIVERSITÉ  
ACADIA), MONTRÉAL

## Plaidoyer pour un engagement envers les pauvres fondé sur la grâce

La plupart de nos contemporains ont à cœur l'aide envers les plus démunis. Les grandes religions encouragent l'engagement auprès des pauvres. Les partis politiques occidentaux intègrent, à divers degrés, des éléments de solidarité dans leurs programmes respectifs. Les citoyens en général font régulièrement preuve de générosité en soutenant financièrement des associations qui œuvrent auprès d'individus dans le besoin, ou des groupes qui interviennent sur le terrain lors de catastrophes naturelles. Dans son *Petit traité des grandes vertus*, André Comte-Sponville décline, à partir du point de vue athée qui est le sien, dix-huit vertus dont il prône la pratique ; il consacre un chapitre entier à la générosité et un autre à la compassion<sup>1</sup>.

Dans ce contexte relativement consensuel, qu'est-ce qui caractérise l'engagement spécifiquement chrétien envers les pauvres ? Selon l'Écriture, c'est surtout la source de motivation qui, pour les disciples de Christ, fait la différence. En un mot, la grâce de Dieu manifestée en Jésus-Christ incite les chrétiens à la pratique du bien envers tous, y compris – et en particulier – envers les gens qui sont dans le besoin.

Cet article ne vise pas l'exhaustivité ; il parcourt un simple échantillon de textes du Nouveau Testament qui vont dans ce sens<sup>2</sup>. Nous nous limiterons à des textes dans lesquels la pratique du bien et/ou l'assistance envers les nécessiteux ne sont pas limitées au cercle chrétien, mais débordent clairement des frontières de l'Église. En d'autres termes, il est à chaque fois question de manifester un amour concret envers des non-croyants, et ce, autrement qu'en leur annonçant l'Évangile. En outre, nous chercherons à montrer que tous ces textes (ou le contexte plus large du livre biblique dans lequel ils apparaissent) suggèrent que, poussés par la grâce de Dieu, les chrétiens se mettent volontairement et joyeusement au service des personnes susceptibles de bénéficier de leur secours.

### La grâce de Dieu nous donne du zèle pour les « œuvres bonnes » (Tite 2.14)

Le texte de Tite 2.11-14 résume commodément toute l'éthique paulinienne. On y lit que la même grâce qui s'est révélée lors de la première venue de Christ nous éduque dans le temps présent. Si Christ s'est livré lui-même pour nous, c'est pour faire de nous « un peuple qui lui appartienne et qui mette toute son ardeur à accomplir des œuvres bonnes » (verset 14). Ainsi, la grâce divine révélée à la croix crée un nouveau peuple qui est zélé pour la pratique d'œuvres bonnes.

Mais en quoi consistent ces « œuvres bonnes » ? L'expression couvre un large éventail de gestes concrets et d'attitudes chrétiennes, qui incluent certainement la pratique du bien envers les non-croyants et les nécessiteux. Tite est d'ailleurs censé être lui-même « en tout un modèle d'œuvres bonnes » (Tite 2.7). Parmi les œuvres bonnes énumérées précédemment en Tite 2, on trouve « une saine pratique de l'amour » (verset 2) et le fait de « faire preuve de bonté » (verset 5).

Les « œuvres bonnes » jouent un rôle déterminant dans les épîtres pastorales. En 1 Timothée 5.10, elles comprennent le fait de secourir les malheureux. Selon 1 Timothée 6.17-18, ceux qui possèdent des richesses en ce monde se doivent « d'être riches en œuvres bonnes, d'être généreux et de partager avec les autres ». Le résultat ? « Ils s'assureront ainsi pour l'avenir un beau capital placé en lieu sûr afin d'obtenir la vraie vie. »

1. André Comte-Sponville, *Petit traité des grandes vertus*, Paris, Éditions Points, 1995, p. 129-177.

2. Pour un parcours qui intègre aussi des textes de l'Ancien Testament, se reporter au chapitre 6 de l'ouvrage de Kevin DeYoung et Greg Gilbert, *Quelle est la mission de l'Église ? Faut-il choisir entre le grand mandat et la justice sociale ?*, Marpent, BLF, 2015.

## Faire du bien « à tout le monde », fruit de l'Évangile et de l'Esprit (Galates 6.10)

Aux Galates, Paul déclare : « Ainsi donc, tant que nous en avons l'occasion, faisons du bien à tout le monde, et en premier lieu à ceux qui appartiennent à la famille des croyants » (Galates 6.10) Si les chrétiens ont pour première responsabilité de pratiquer le bien à l'endroit des autres chrétiens, ils auraient tort de s'arrêter là ; c'est bien « tout le monde », donc aussi les non-croyants, que leur action doit viser.

Une telle exhortation ne sort pas de nulle part ; chacun connaît la place prépondérante que l'apôtre accorde, dans cette épître, à la présentation et à la défense de l'Évangile (voir par exemple Galates 1.6-10). Ainsi, selon l'argumentaire de la lettre, « faire du bien à tout le monde » est un résultat concret de notre attachement à la Bonne Nouvelle. Si nous pratiquons le bien largement, c'est parce que « Christ s'est offert lui-même en sacrifice pour expier nos péchés, afin de nous délivrer du monde présent dominé par le mal » (Galates 1.4). Nous ne le faisons certainement pas pour être déclarés justes devant Dieu (Galates 2.16). Non, la pratique du bien envers tous s'inscrit plutôt dans le fruit de l'Esprit : « Mais le fruit de l'Esprit c'est l'amour [...], l'amabilité, la bonté [...] » (Galates 5.22).

## L'Évangile produit la générosité (2 Corinthiens 8 et 9)

En 2 Corinthiens 8 et 9, Paul fournit une riche théologie chrétienne de la générosité financière. Il vaut la peine de relire ces deux chapitres à tête reposée. Relevons d'abord ceci : si un tel enseignement intervient dans le cadre de la collecte destinée aux seuls chrétiens moins nantis de Jérusalem, il s'applique en outre au soutien financier de non-chrétiens dans le besoin. C'est ce que suggère la fin du texte de 2 Corinthiens 9.13 :

*Par ce service, vous allez démontrer la réalité de votre engagement. Aussi ces membres du peuple saint loueront-ils Dieu pour l'obéissance par laquelle s'exprime votre foi en l'Évangile de Christ. Ils le loueront aussi pour la largesse avec laquelle vous partagez vos biens avec eux et avec tous.*

Ainsi, les chrétiens de Corinthe ont la responsabilité de partager leurs biens non seulement avec les autres chrétiens (de Jérusalem), mais encore avec tous. Il serait hasardeux de limiter cette expression aux chrétiens pauvres des autres Églises ou des autres régions. Il n'y a aucune raison valable pour que le terme « tous » n'inclue pas ici des non-chrétiens<sup>3</sup>.

Le verset 8 du même chapitre présentait d'ailleurs une perspective très « ouverte », en matière de don en faveur des pauvres, en évoquant « toutes sortes d'œuvres bonnes ». Il semble donc que l'on retrouve, en 2 Corinthiens 8 et 9, la même séquence qu'en Galates 6.10 : la pratique concrète du bien vise d'abord les autres chrétiens mais s'étend ensuite au monde non croyant.

Cela étant, ne perdons pas de vue la contribution principale de ces deux chapitres à notre thème : la manière magistrale dont ils relient explicitement la générosité à l'Évangile. Le verset cité plus haut, 2 Corinthiens 9.13, qualifie la libéralité chrétienne d'« obéissance par laquelle s'exprime votre foi en l'Évangile de Christ ». Le lien est encore plus précis en 2 Corinthiens 8.9 : « Car vous savez comment notre Seigneur Jésus-Christ a manifesté sa grâce envers nous : lui qui était riche, il s'est fait pauvre pour vous afin que par sa pauvreté vous soyez enrichis. » La générosité chrétienne est ainsi présentée comme un écho de la générosité de Christ par laquelle nous sommes sauvés. L'expérience de la grâce débouche inexorablement sur l'expérience du partage.

## Rencontrer Jésus donne envie d'aller à la rencontre des pauvres (Luc 19.1-10)

En Luc 19.1-10, on trouve en la personne de Zachée un exemple puissant de cette libéralité motivée par l'amour de Christ. En effet, c'est après avoir été surpris par le regard bienveillant de Jésus (verset 5) et après l'avoir accueilli chez lui avec joie (verset 6) que ce riche collecteur d'impôts, un « pécheur » reconnu (verset 7), peut déclarer : « Seigneur, je donne la moitié de mes biens aux pauvres [...] » (verset 8).

Selon Jésus, une telle résolution signale qu'un changement intérieur vient de se produire chez Zachée : « Aujourd'hui, le salut est entré dans cette maison [...]. Car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu » (Luc 19.9-10). Plus nous réalisons à quel point nous étions perdus sans Jésus et plus nous sommes habités par la joie du salut qu'il nous procure, plus nous aurons envie de partager nos avoirs avec les pauvres.

## La religion authentique : aider les orphelins et les veuves dans leurs détresses (Jacques 1.27)

Jacques affirme : « La religion authentique et pure aux yeux de Dieu, le Père, consiste à aider les orphelins et les veuves dans leurs détresses et à ne pas se laisser

3. Avec Murray Harris, *The Second Epistle to the Corinthians, A Commentary on the Greek Text*, Grand Rapids, Eerdmans (NIGTC), 2005, p. 655.

corrompre par ce monde » (Jacques 1.27). Comme le précise Calvin, l'auteur de ces lignes « ne donne point une définition générale de la religion, mais donne seulement à entendre qu'il ne peut y avoir religion sans ces choses »<sup>4</sup>. Il n'est pas anodin que le secours des orphelins et des veuves se trouve en tête de liste.

S'il ne peut y avoir de religion authentique sans ces choses, c'est aussi parce que, comme le dit Jacques au chapitre suivant, « la foi sans les actes est morte » (Jacques 2.26). Même orientée dans la bonne direction, c'est-à-dire vers l'œuvre de Christ, une foi qui ne se traduit pas par des actes concrets mais qui « reste seule » est morte (verset 17). Les réformateurs ont eu raison d'enseigner que nous sommes sauvés par la foi seule, mais non par une foi qui reste seule. La vraie foi, celle qui sauve, a notamment pour fruit, c'est-à-dire pour conséquence naturelle, le secours des orphelins et des veuves.

## Conclusion

L'espace nous manque pour aborder la fameuse règle d'or (Matthieu 7.12), dont le rapport avec notre thème est évident. En outre, nous aurions souhaité détailler davantage le portrait du disciple tel qu'il est dressé dans l'évangile selon Luc : en plus de l'épisode de Zachée, nous pensons entre autres à la parabole du bon Samaritain (Luc 10.25-37) ; à la parabole de l'homme riche, une espèce d' « anti-disciple », et du pauvre Lazare (Luc 16.19-31) ; à la triste rencontre du jeune homme riche avec Jésus (Luc 18.18-22). D'autres textes pauliniens auraient mérité un examen minutieux (comme Romains 12.17 ; 13.8-10<sup>5</sup>).

Il aurait également été judicieux de rappeler que l'action sociale joue un rôle déterminant dans notre témoignage chrétien, bien qu'il faille la distinguer de l'annonce de l'Évangile<sup>6</sup>.

Néanmoins, les quelques textes évoqués dans cet article ne laissent aucune place au doute. D'une part, les chrétiens ont pour mandat de porter secours aux pauvres dans la société. D'autre part, leur engagement auprès des plus démunis est une conséquence directe de la Bonne Nouvelle du salut en Jésus-Christ ; c'est

une réponse concrète à l'Évangile, l'une de ses plus belles implications pratiques<sup>7</sup>.

Autour de Donald Carson et Tim Keller, un groupe de pasteurs a admirablement résumé l'obligation chrétienne de pratiquer la justice et la miséricorde :

*Dieu a créé le corps et l'âme, et la résurrection de Jésus montre qu'il rachètera l'être humain dans sa double dimension spirituelle et matérielle. C'est pourquoi Dieu ne s'intéresse pas seulement au salut des âmes, mais également à la lutte contre la pauvreté, la faim et l'injustice. L'Évangile ouvre nos yeux sur le fait que toutes nos richesses (même celles pour lesquelles nous avons travaillé dur) sont en tout état de cause des dons immérités de Dieu. C'est pourquoi la personne qui ne donne pas généreusement de ses richesses aux autres fait non seulement preuve d'un manque de compassion mais se révèle injuste. Le Christ a gagné notre salut en perdant sa vie, a manifesté sa puissance dans la faiblesse et le service, s'est enrichi en s'appauvrissant. Ceux qui reçoivent son salut ne sont pas ceux qui sont forts et sûrs d'eux-mêmes, mais ceux qui admettent leur pauvreté et leur état de perdition. Nous ne pouvons pas simplement jeter un regard sur le pauvre et l'opprimé et leur dire avec dureté de se sortir eux-mêmes de leurs difficultés. Ce n'est pas ainsi que Jésus a agi avec nous. L'Évangile remplace l'esprit de supériorité à l'égard du pauvre par la miséricorde et la compassion.*

*Au plan local, les Églises chrétiennes doivent œuvrer avec un esprit de service, en vue de la justice et de la paix, alors même qu'elles appellent les gens à se convertir et à naître de nouveau. Nous devons agir en vue du bien éternel et du bien commun et montrer à ceux qui nous entourent que nous les aimons en nous sacrifiant pour eux, qu'ils deviennent croyants ou non. L'indifférence à l'égard du pauvre et du défavorisé signifie que nous n'avons pas vraiment compris que nous avons été sauvés par pure grâce<sup>8</sup>.*

À l'instar de bon nombre de nos contemporains, mettons-nous à l'œuvre pour aimer notre prochain qui manque du nécessaire. Faisons-le avec une source de motivation unique, en tant que disciples de celui qui, de riche qu'il était, s'est fait pauvre pour nous enrichir.

4. Jean Calvin, *Commentaires de Jean Calvin sur le Nouveau Testament*, Tome huitième. Les épîtres « catholiques ». Deuxième volume, Aix-en-Provence/Marne-la-Vallée, Kerygma/Farel, 1992, p. 25.

5. Dans ce dernier texte, le commandement d'aimer son prochain comme soi-même, qui récapitule la Loi, est d'abord appliqué aux relations fraternelles (Romains 13.8). Pourtant, la fin du texte (verset 10) élargit le champ d'application à tout prochain, chrétien ou non (avec Douglas J. Moo, *The Epistle to the Romans*, Grand Rapids, Eerdmans [NICNT], p. 813).

6. Nous avons traité de cette question dans notre article « L'action sociale fait-elle partie de notre témoignage ? », accessible en ligne : <http://toutpoursagloire.com/laction-sociale-partie-de-temoignage/>.

7. Sur l'importance de distinguer l'annonce de l'Évangile de l'action sociale, tout en reconnaissant le lien fort qui existe entre les deux (ce que nous faisons pour les pauvres [l'action sociale] est le résultat de ce que Dieu a fait pour nous [annoncé dans l'Évangile]), voir notre article « Aider les plus démunis, ce n'est pas l'Évangile ! », disponible en ligne : <http://toutpoursagloire.com/aider-les-demunis-pas-levangile/>.

8. Extrait de la « Vision théologique du ministère » de la Gospel Coalition, disponible en français sur le site de Évangile 21 : <https://www.thegospelcoalition.org/evangile21/a-propos/documents-fondateurs>.